



SCIENTIFICO
POLITIQUE
LYON



DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT - DERUMAC

Ruralité & mandat communal

UNE FORMATION DIPLÔMANTE
POUR LES ÉLUS RURAUX





Diplôme d'établissement Ruralité et mandat communal (DERUMAC)

à destination des élus des territoires ruraux délivré par Sciences Po Lyon et labélisé par l'Association des maires ruraux de France (AMRF)

Le DERUMAC a été imaginé pour répondre aux besoins spécifiques des élus des communes rurales de toute la France.

Face aux enjeux pour consolider la commune comme premier échelon de notre démocratie, ce parcours allie l'acquisition des fondamentaux de l'exercice d'un mandat électif à une formation axée sur le pilotage du développement d'une commune au cœur de son territoire.

Ancrée sur le terrain, elle vise à accompagner les élus dans l'exercice de leur mandat municipal et intercommunal et la construction d'une vision prospective partagée.



OBJECTIFS

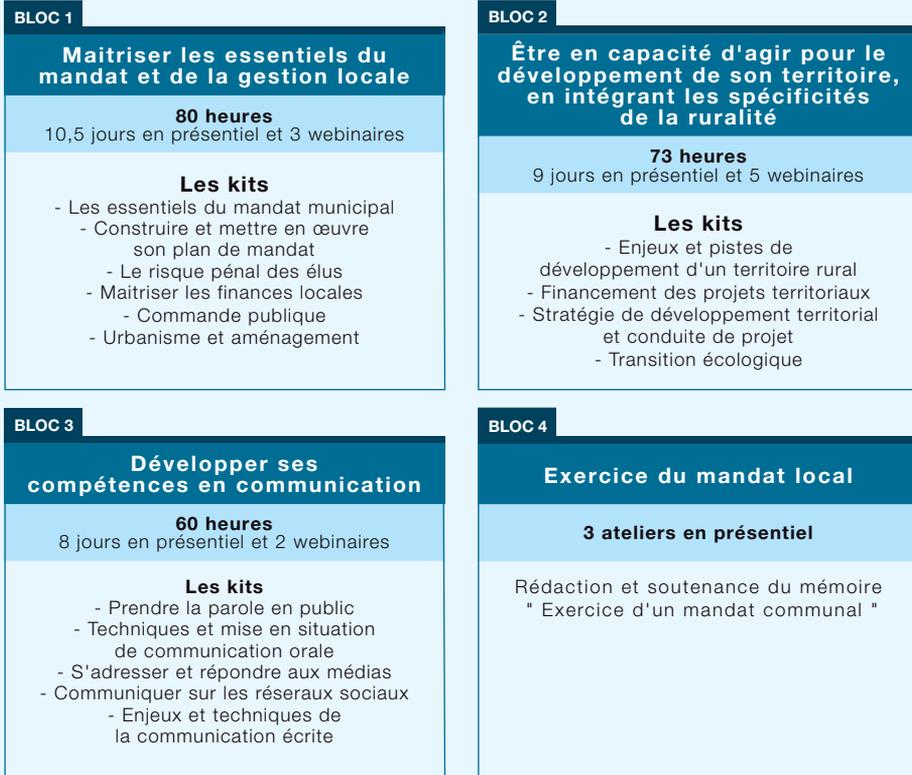
Composé de plusieurs kits thématiques, le parcours propose une validation progressive du diplôme sur toute la durée du mandat afin de répondre aux contraintes des élus locaux et compléter les acquis par la pratique sur le terrain.

A travers son format interactif, alternant ateliers de mise en situation et partage d'expérience entre pairs et experts, le DERUMAC permet d'acquérir ou consolider les compétences sociales pour l'exercice d'un mandat local.

L'obtention du DERUMAC permet par ailleurs de candidater au diplôme de Sciences Po Lyon ou à un parcours en certificat de spécialité de 5^e année du diplôme.



PARCOURS



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES





SAVOIR-FAIRE VISÉS PAR LA FORMATION

Comprendre les enjeux des mutations territoriales, sociétales et environnementales

Co-construire une vision prospective innovante, adaptée et centrée sur les citoyens

Consolider les fondamentaux de la gestion locale

Savoir expliquer, communiquer, décider et agir en toute circonstance

S'approprier les boîtes à outils et les bonnes pratiques

Concevoir et mettre en œuvre une stratégie et des projets de territoire adaptés aux spécificités de la ruralité et partagés avec l'ensemble des parties prenantes

Acquérir les clés et les outils d'une communication orale et écrite efficace et pertinente

Savoir raconter ses projets communaux ou sa démarche et construire une vision partagée

Être en capacité de convaincre et emporter l'adhésion



ADMISSION

La formation s'adresse aux élus ruraux, en particulier des communes de moins de 3 500 habitants.

L'accès à ce parcours de formation est conditionné à l'examen du profil et du projet du candidat.



VALIDATION

Certificat de compétences professionnelles de Sciences Po Lyon délivré pour la validation d'un kit thématique.

Évaluation comportant une ou deux épreuves par kit : QCM, étude de cas, travail individuel ou exercice de mise en situation.

Diplôme d'établissement Ruralité et mandat communal (DERUMAC) délivré par Sciences Po Lyon.

Résultat de l'évaluation continue organisée dans le cadre des kits.

Rédaction et soutenance d'un mini-mémoire " Exercice du mandat local ".



ORGANISATION

4

4 ANS DE FORMATION

10

UNE DIZAINE DE JOURS DE FORMATION PAR AN

4

3 OU 4 KITS THÉMATIQUES PAR ANNÉE

10

UNE DIZAINE D'APPRENANTS PAR PROMOTION



DOSSIER DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retourner à Sciences Po Lyon
le 31 janvier 2024
au plus tard

Demande du dossier de candidature à adresser à :
derumac@sciencespo-lyon.fr



FINANCEMENT

Certificat éligible au droit à la formation des élus au titre du DIF Elu et des crédits votés par la collectivité.

Financement DIF Elu :

la loi autorise désormais les collectivités à l'abonder avec des crédits complémentaires.

Financement sur le budget de la collectivité :

la loi a ouvert la possibilité de mutualiser le financement de la formation des élus des communes avec leur EPCI.



TARIF

Tarif préférentiel d'inscription au parcours complet : **11 000 €**

Tarif par année	
Année 1	3 400 €
Année 2	2 800 €
Année 3	2 800 €
Année 4	2 000 €



Possibilité d'une inscription par Kit en fonction des places disponibles :
550 € par journée



LIEU

Formation délocalisable dans les territoires en fonction de la répartition géographique des participants.



CONTACT

Sciences Po Lyon
derumac@sciencespo-lyon.fr

AMRF
amrf@amrf.fr

PROMOTION 2024 – 2027



CALENDRIER

31 janvier 2024 (au plus tard)	Publication des résultats d'admission	25 mars 2024
Délai de dépôt des dossiers de candidature	9 février 2024	Démarrage de la formation



PROGRAMME

Les Kits / Année 2024		
Les essentiels du mandat municipal	2 jours / 1 webinaire	25 et 26 mars 2024
Maîtriser les finances locales	2.5 jours	17, 18 et 19 juin 2024
Enjeux et pistes de développement d'un territoire rural	2 jours	9 et 10 septembre 2024
Prendre la parole en public	2 jours	5 et 6 décembre 2024
Les Kits / Année 2025		
Construire et mettre en œuvre son plan de mandat	2 jours	Entre mi-mars et mi-avril
Urbanisme et aménagement	2 jours	Juin
Transition écologique	2 jours / 2 webinaires	Septembre
Commande publique	1 jour / 1 webinaire	1 ^{re} quinzaine de décembre
Les Kits / Année 2026		
Stratégie de développement territorial et conduite de projet	3 jours / 2 webinaires	Mars et Juin
Financement des projets territoriaux	2 jours / 1 webinaire	Septembre
Techniques et mise en situation de communication orale	2 jours	1 ^{re} quinzaine de décembre
Les Kits / Année 2027		
Le risque pénal des élus	1 jour / 1 webinaire	Entre mi-mars et mi-avril
S'adresser et répondre aux médias	1 jour / 1 webinaire	Juin
Communiquer sur les réseaux sociaux	1 jour / 1 webinaire	Septembre
Enjeux et techniques de la communication écrite	2 jours	1 ^{re} quinzaine de décembre
Ateliers Mémoire et soutenance	3 séances de 3h	Mars / Juin / Septembre



SCIENTES
PO
LYON



→ www.sciencespo-lyon.fr

Fondé en 1948, Sciences Po Lyon est un établissement public d'enseignement supérieur en sciences humaines et sociales qui a pour vocation de former les cadres des secteurs public et privé.

Sciences Po Lyon qui délivre le diplôme de Sciences Po Lyon et des certifications en formation initiale et continue, est agréé par le Ministère de l'Intérieur pour la formation des élus locaux.

→ www.amrf.fr

Créée en 1971, l'Association des maires ruraux de France (AMRF) fédère plus de 11 000 maires ruraux au sein d'un réseau solidaire, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques.

Rassemblés autour d'une identité forte, les membres de l'AMRF portent la voix des communes ancrées sur les territoires ruraux pour défendre leurs enjeux spécifiques.

